



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Agriculture durable, eaux, sols, gestion des
territoires à forte pression sociétale

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : Strasbourg

Etablissement(s) co-habilité(s) : Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES)

Spécialité : Agriculture durable, eaux, sols, gestion des territoires à forte pression sociétale

Dénomination nationale : SP1-Agronomie

Demande n° S3LP130004122

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Strasbourg
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention en cours de signature avec la Chambre Régionale d'Agriculture et la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin
- Secteur professionnel demandé : SP1-Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2000, cette licence est portée par l'UFR Faculté de géographie et d'aménagement en cohabilitation avec l'ENGEES et en association (conventions en cours de signatures) avec les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) d'Obernai-Erstein et de Rouffach-Wintzenheim. Elle s'appuie sur divers partenariats professionnels : Chambre Régionale d'Agriculture, Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin (en cours de formalisation), Service Formation de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), Association pour la Relance Agronomique en Alsace, CRITT RITMO Agroenvironnement. Originale et pionnière de par son croisement entre agriculture et environnement, cette spécialité vise à former des assistants ingénieurs dans le domaine des exploitations agricoles, pour pouvoir gérer leur propre exploitation, ou pour pouvoir encadrer une petite équipe d'ouvriers et de techniciens et gérer les échanges avec les institutionnels. Les compétences spécifiques portent sur le diagnostic des exploitations agricoles, leur évolution selon les contraintes environnementales et socio-économiques, la gestion des travaux d'amélioration, les études d'aménagement en zone rurale et les études d'impact. Fortement attractive, elle n'est actuellement proposée qu'en formation initiale ou continue en présentiel.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Pionnière dans le domaine, cette licence professionnelle demeure une référence au plan national ; ce qui lui assure un large recrutement sur le plan géographique et une relative diversité de profil de ses étudiants. La sélection (exclusivement sur dossier), assurée par un jury associant les professionnels, conduit à sélectionner un candidat sur quatre ou cinq. Les promotions sont certes dominées par les titulaires de BTS, mais ceux-ci viennent de spécialités très diverses et leur part tend à se réduire au profit de titulaires de DUT. Si les étudiants issus d'une licence générale sont présents, c'est en petit nombre, et l'équipe de formation souhaite développer l'information auprès des filières susceptibles de fournir des candidats car délivrant les pré-requis souhaités pour une bonne intégration, intégration facilitée par une unité d'enseignement de mise à niveau. L'organisation de la formation en présentiel avec un court stage au démarrage puis un long stage en fin de cursus, ne facilite guère la venue de stagiaires de formation continue (même si des adaptations sont prévues).

Le projet pédagogique est parfaitement conforme au cahier des charges de la licence professionnelle. Soulignons la grande qualité du dossier pour tout ce qui concerne ce projet. Sa dimension professionnalisante est assurée tant par le contenu des enseignements que par la place occupée par le projet tuteuré, le stage de mise en situation sans négliger la pertinence des formes d'évaluation des connaissances et compétences mises en œuvre. L'intégration au milieu professionnel est forte et l'effort de formalisation des partenariats en voie de finalisation, est à souligner. Les intervenants professionnels sont bien présents dans l'enseignement (près de 30 %). Toutefois, il s'agit essentiellement de représentants d'institutions. Un élargissement à des personnes venues des entreprises agricoles serait opportun. Ces professionnels sont aussi très actifs dans toutes les étapes de la formation (jury de recrutement, équipe pédagogique et comité de pilotage). Ce dernier, qui joue le rôle de conseil de perfectionnement, est pertinent dans sa composition et à l'évidence actif. On notera la place jouée par l'évaluation des enseignements dans la démarche réflexive du comité. Ainsi, il est d'autant plus regretté une surprenante lacune du dossier où, si la nature et les horaires des intervenants extérieurs sont fournis (ainsi que leurs fonctions), rien n'est dit de ce qu'assurent les intervenants de l'université et des lycées agricoles partenaires. Par ailleurs, le positionnement de cette spécialité dans l'offre de formation strasbourgeoise n'est pas précisé.

Le suivi du devenir des diplômés est correctement assuré, tant à travers la réalisation des enquêtes nationales pilotées par l'observatoire que par celles diligentées par le responsable du diplôme. Dans les deux cas, les taux de réponse sont malheureusement souvent insuffisants pour assurer une parfaite représentativité des résultats. Malgré cette limite, les taux d'insertion sont plutôt satisfaisants (en gros $\frac{3}{4}$ de diplômés en emploi) et l'adéquation emploi/formation est bonne. *A contrario*, il faut souligner une tendance non négligeable, mais très inégale suivant les promotions, à la poursuite d'études. Même si cette tendance demeure encore modérée, il conviendrait de l'analyser car elle est largement présente –et à des degrés parfois problématiques– dans de nombreuses formations du domaine agricole, la licence professionnelle jouant alors le rôle de chaînon manquant entre BTS et masters spécialisés.

Plus globalement, alors que le conseil de pilotage a proposé de nombreuses et pertinentes adaptations de la maquette pédagogique, la prospective pour le futur contrat quinquennal est peu présente. La possibilité de développer la formation continue, l'ouverture éventuelle à l'apprentissage (modalité bien développée dans le monde agricole), ne sont pas envisagées alors qu'elles pourraient élargir le champ de cette bonne formation.

L'autoévaluation conduite par l'université a été réalisée avec soin. A l'évidence, le dossier définitif a intégré les remarques de cette évaluation.

Au final, le bilan de cette spécialité est très largement positif, ce qui fait d'autant plus regretter les quelques oublis ou imprécisions du dossier.

- Points forts :

- L'originalité de l'approche transversale entre agriculture et environnement.
- L'adéquation aux besoins sociétaux.
- Un recrutement large et relativement diversifié.
- Une bonne adéquation emploi/formation et un taux d'insertion correct.

- Points faibles :

- Un dossier avec des lacunes et peu de prospective.
- La part non négligeable, quoique irrégulière, des poursuites d'études.

Recommandations pour l'établissement

Au-delà du fait de fournir à l'avenir un dossier complet, il conviendrait que le conseil de pilotage développe une prospective à cinq ans. La réflexion sur l'ouverture à l'alternance (formation continue, apprentissage) serait une piste à explorer.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	Année 2008-2009	Année 2009-2010	Année 2010-2011
Nombre d'inscrits		16	19
Taux de réussite			
Pourcentage d'inscrits venant de L2			
Pourcentage d'inscrits venant de DUT		12.5 %	26.3 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS		62.5 %	68.45 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)		93,75 %	100,00 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue		6,25 %	0,00 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)		0,00 %	0,00 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels			

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité

ENQUETES NATIONALES	Année 2006	Année 2007	Année 2008
Taux de répondants à l'enquête	58 %	82,4 %	64,7 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	71 %	77 %	73 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	0 %	15 %	
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	14 %	0 %	9 %
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	Année 2007	Année 2009	Année 2010
Taux de répondants à l'enquête	82,4 %	23,5 %	43,7 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	71,4 %	50 %	71,4 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	14,3 %	50 %	28,6 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0 %	0 %	0 %

(1) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre

(2) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Etablissement co-habilité : Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'environnement de Strasbourg

Spécialité : Agriculture durable, eaux, sols, gestion des territoires à forte pression sociétale

Dénomination nationale : SP1-Agronomie

Demande n°S3LP130004122

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Partenariats

Les conventions avec les EPLEFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) d'Obernai-Erstein et de Rouffach-Wintzenheim, ainsi que celui avec la Chambre régionale d'agriculture sont dorénavant signés.

Les EPLEFPA assument la mise à niveau, l'encadrement du stage en immersion (à l'étranger), participent aux unités d'enseignement Socio-économie des exploitations agricoles et Exploitations agricoles et gestion durable des territoires, à l'encadrement des projets tuteurés et à l'évaluation des stages.

La Chambre régionale d'agriculture est un partenaire essentiel, qui intervient dans la plupart des unités d'enseignement, fournit et encadre des sujets de projets tuteurés et de stages, participe à l'évaluation des stages.

L'ARAA (Association pour la relance agronomique en Alsace, <http://www.araa-agronomie.org/>) et le CRITT RITMO Agroenvironnement, <http://www.rittmo.com/>) participent aux enseignements, à l'encadrement des projets tuteurés et de stages et aux évaluations.

L'INRA de Colmar intervient de longue date dans la formation, et est impliqué dorénavant sur les questions de biodiversité.

Des collègues de l'Université de Haute-Alsace, reconnus pour leurs compétences en études et analyse expérimentales, sont intégrés à la formation.

Enfin, la Zone Atelier Environnement Urbain, labellisée par le CNRS, comporte un axe agriculture durable et offre des sujets de stage ; elle devrait voir sa participation augmenter.

Comité de pilotage

L'ensemble des partenaires est présente régulièrement aux réunions du comité de pilotage. Il sera proposé dès cette année d'intégrer en outre les représentants des étudiants élus au Conseil pédagogique de la Faculté de géographie et d'aménagement, et à terme, un représentant des anciens.

Formation continue, formation en alternance

La formation est ouverte à la formation continue, et souhaite accueillir des étudiants relevant de ce statut. Des adaptations du cursus sont possibles et à discuter au cas par cas. L'ouverture en alternance est envisagée, mais demandera une adaptation forte du calendrier. Les étudiants intéressés sont encouragés à présenter un dossier et à prendre contact.

Prospective

En termes de type de formation, la formation en alternance est déjà étudiée.

En termes de contenu, nous souhaitons développer davantage les questions de l'agriculture périurbaine, des enjeux environnementaux dont ceux de la biodiversité. En ce sens, l'appui de collègues des unités de recherche du CNRS et de l'INRA est un atout essentiel.